



COLLÈGE
DE FRANCE
—1530—

Chaire Droit international des institutions

Samantha Besson

Professeure

***re·inst*, séminaire doctoral 2023-24**

Le droit international de la science

re·inst est un séminaire doctoral réuni par la chaire *Droit international des institutions* du Collège de France autour de son [projet de recherche et d'enseignement](#).

Le séminaire doctoral vise à encourager la recherche de jeunes chercheuses et chercheurs travaillant sur des questions d'institutionnalisation, voire de ré-institutionnalisation en droit international et européen, et notamment sur l'Etat, les organisations internationales, les villes globales, les régions, les entreprises multinationales, les organisations non-gouvernementales, les organisations syndicales, les organisations religieuses, les institutions scientifiques et/ou toute autre forme d'institution (publique, privée ou autre) qui est ou devrait être impliquée dans l'adoption du droit international et européen et régie, en retour, par ce droit.

re·inst se réunit deux fois par mois entre février et avril, pour cinq séances de 2h le mercredi soir, dans les locaux de la chaire au 3, rue d'Ulm. Lors de chaque séance, deux participantes et participants, travaillant sur des sujets complémentaires ou avec des approches complémentaires, sont invités à présenter, puis à discuter avec leurs collègues un chapitre de leur thèse ou un argument sur lequel elles ou ils travaillent.

Le séminaire est ouvert, sur candidature, aux doctorantes et doctorants (et jeunes post-doctorantes et post-doctorants) en droit international et européen, tant public que privé, travaillant sur des questions institutionnelles au sens large. Pour des raisons méthodologiques, il vise en priorité à accueillir des juristes, mais les politologues, philosophes, sociologues ou anthropologues qui travaillent sur ces questions en droit sont aussi les bienvenus. Il y a huit places disponibles chaque année et, même si la composition du groupe est destinée à changer d'année en année, une participation sur plusieurs années, et en cas de nouvelle candidature, n'est pas exclue. Le séminaire ne relève d'aucune école doctorale, mais une attestation de participation sera fournie, sur demande, au terme de chaque session.

Le thème spécifique des discussions de *re·inst* est appelé à changer chaque année en fonction de celui des enseignements de la Prof. Samantha Besson. Au printemps 2024, le thème du séminaire sera *Le droit international de la science*.

Pour vous inscrire au séminaire doctoral 2023-24, veuillez contacter Mme Sylvie Sportouch (sylvie.sportouch@college-de-france.fr) et lui adresser les documents suivants par email : un CV complet ; une liste de publications ; une lettre de motivation explicitant votre intérêt pour le thème spécifique du séminaire doctoral 2023-24 (le droit international de la science) et ses liens avec votre projet de thèse ; et un descriptif de votre projet de thèse (2 pages). Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Le délai d'inscription échoit au 1^{er} octobre 2023.